

AVIS AU PUBLIC
Etablissements classés

Il est porté à la connaissance du public que conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés, l'Inspection du Travail et des Mines a transmis à l'Administration communale de Mamer le dossier de demande d'autorisation n° :

3A/2024/3947/176

ayant pour objet :

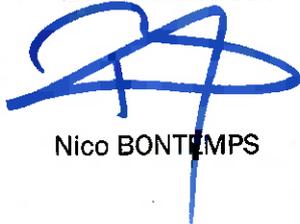
exploiter un ascenseur à l'adresse 11C, route de Garnich, L-8277 Holzem

au demandeur :

**Schindler Sàrl, 7, rue de l'Innovation, L-1896 Kockelscheuer au nom et pour le compte de
Construction Nico Marechal, 33 Zone d'Activités Economiques Kehlen, L-8287 Kehlen**

Mamer, le 11/11/2024

Le secrétaire communal,



Nico BONTEMPS

Le bourgmestre,



Luc FELLER

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés à partir de ce jour et pour une durée de 15 jours, soit du **11/11/2024** jusqu'au **26/11/2024** inclus.

Mamer, le 11/11/2024

Le secrétaire communal,



Nico BONTEMPS

Le bourgmestre,



Luc FELLER